



<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Environnement/Parc-eolien-dans-le-Beaujolais-une-association-s-insurge>

Parc éolien dans le Beaujolais: une association s'insurge

Par Gregor Clauss

Publié le 17/04/2017 à 14:15

Le **projet d'implantation du parc éolien sur le site du champ Bayon** au coeur du Haut Beaujolais suscite une vive opposition des riverains. Ces derniers se sont constitué en association "Non à l'Éolien Industriel en Haut Beaujolais". Leur co-président, Marc Huquet, répond aux questions de Lyon Capitale.

Lyon Capitale: Que vise le projet de parc éolien du Champ Bayon?

Marc Huquet: Le projet de parc éolien de Champ Bayon vise à implanter trois éoliennes de 186m de haut à 700m d'altitude, en pleine forêt de résineux, sur la crête séparant les villages de Saint-Bonnet-des-Bruyères et Saint-Igny-de-Vers. Depuis que nous en avons eu connaissance par la presse, nous nous élevons contre ce projet qui n'a rien à voir avec le développement durable. La santé des riverains est, pour nous, une priorité.

Que craignez-vous?

Nous nous inquiétons de la proximité des habitations, moins de 600m pour les plus proches, du bruit, des infrasons, des ombres, de la pollution lumineuse, du surplomb qu'auront à subir les habitants, près de 30 degrés pour certains. L'eau est un bien précieux. Nous nous inquiétons du devenir des sources qui alimentent notre village et deux rivières d'importance, le Sornin et la Grosne, qui sont situées à moins de 200m des installations et du risque de pollution que ce projet fait peser sur elles. Le vent est une ressource trop rare dans notre région pour assurer la rentabilité d'une telle installation, de l'ordre de 3,5 m/s alors qu'il faut, de l'aveu même du promoteur, un vent moyen minimum de 6,5 m/s. Nous nous inquiétons de la bonne utilisation de nos impôts et des taxes que nous payons et qui ne cessent d'augmenter.

Où en est le dossier aujourd'hui?

Le dossier a été soumis, entre mi-novembre et mi-décembre, à une enquête publique à l'issue de laquelle le commissaire-enquêteur a jugé ce projet inacceptable, ce que nous ne cessons de répéter à qui veut l'entendre depuis maintenant deux ans. La décision appartient maintenant au Préfet qui peut suivre l'avis de l'enquêteur ou passer outre et ignorer l'ensemble des nombreux motifs ayant conduit à cette conclusion. Quoi qu'il en soit, cet avis défavorable de l'enquêteur nous conforte dans notre position et nous invite à poursuivre notre lutte avec encore plus de détermination. Nous ne nous laisserons pas sacrifier sur l'autel de la finance et des arrangements politiques.

Quels sont vos rapports avec la Compagnie Nationale du Rhône qui pilote le projet?

Nos rapports avec la CNR sont inexistants. Le promoteur se soucierait-il de l'avis de la population, de sa santé, de son cadre de vie une fois ces monstres mis en service ? Non, l'enjeu financier est bien trop important. Pourtant, les paysages, la forêt, la faune et la flore de notre région méritent mieux que d'être abandonnés à la convoitise de promoteurs peu scrupuleux qui ne visent, en réalité, que les subventions qui leur sont trop généreusement octroyées.

Quels rapports entretenez-vous avec vos élus favorables au projet?

Nos élus sont obnubilés par les promesses de retombées financières, ils se sont bien gardés de prendre l'avis de leurs administrés, certain maire continuant à clamer que c'est un bon projet tout en faisant part de son inquiétude pour le devenir des sources. Nous nous interrogeons sur leurs motivations réelles à encourager une telle entreprise qui ne présente que des inconvénients alors qu'ils devraient nous en protéger.